

Impacts de mes **Déchets ménagers** sur le cours d'eau



Actes passibles d'amendes !

Quels déchets ?

Bouteilles en verre ou en plastique, canettes, sacs plastiques, papiers, cartons, restes alimentaires, emballages, litières, cendrées, langes, lingettes,...

Impacts :

Ces déchets non biodégradables :

- Empêchent le bon écoulement de la rivière
⇒ **Risques d'inondation.**
- Polluent visuellement et amènent de mauvaises odeurs
- Attirent les rats
- Polluent l'eau et les plantes
- Mettent en danger les animaux de la rivière

Que faire de ce type de déchets ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Votre poubelle (sac ou conteneur), sacs PMC, collecte des papiers / cartons. Bulles à verres.
- Recyparc (parc à conteneurs) : verres, papiers / cartons.

Pour plus d'infos :

- Service environnement de votre commune
- Intradel (www.intradel.be - 04/240 74 74)

Impacts des Déchets dangereux sur le cours d'eau



Quels déchets et où les déposer ?

Médicaments ⇒ Pharmacie.

- Huiles et graisses
 - Javel
 - Piles
 - Ampoules et tubes néons
 - Insecticides et herbicides
 - Peintures, latex, pinceaux usagés et rouleaux,...
- ⇒ Recyparc (parc à conteneurs)

Impacts :

Ces déchets dangereux tuent la vie de la rivière !